

Xavier HENRY

Avocat

48, rue Sainte-Anne

Tél. : (direct) : 01 44 82 32 93

Mobile : 06 09 90 09 54

Fax : 01 45 08 87 04

Expérience professionnelle

Depuis 2017 : Cabinet HENRY & BRICOGNE - Paris

Création d'un cabinet d'avocats en droit des affaires et plus particulièrement en droit de la distribution et de la concurrence.

2003 – 2016 : Cabinet VOGEL & VOGEL - Paris

Responsable du département distribution et contentieux.

Participation à la construction de la jurisprudence en matière de distribution (résiliation, rupture brutale, pratiques restrictives et déloyales, application des règlements d'exemption européens et conformité des contrats à ces règlements, réorganisation des réseaux de distribution).

Intervention également dans les contentieux liés à l'ouverture des marchés de l'énergie à la concurrence.

1997 - 2003 : Cabinet VOGEL & VOGEL - Paris

Responsable d'une équipe de deux puis de quatre avocats.

Droit des affaires (distribution sélective et exclusive, franchise, concurrence, pratiques tarifaires, négociations commerciales, procédures collectives, contrats, contentieux).

Secteurs d'activités : automobile, motos et scooters, machinisme agricole, véhicules industriels, luxe, phytosanitaires, livres, électroménager, logiciels,

1992 – 1997 : Cabinet VOGEL & VOGEL - Paris

Avocat collaborateur.

Droit général des affaires, de la distribution et de la concurrence (conseil et contentieux).

1991 - 1992 : Chargé d'enseignement - Université Paris XII

Droit commercial (commerçants, fonds de commerce, contrats commerciaux).

Formation

1991 : CAPA - Ecole de Formation du Barreau – Paris

1991 : DESS Droit de l'Immobilier et de l'Urbanisme - Université Paris XII

1990 : DEA Droit Privé - Université Paris XII - Mention assez bien

1989 : Maîtrise Droit des affaires - Université Paris XII – Mention bien

1985 : Baccalauréat (économie) – Lycée Albert de Mun à Nogent-sur-Marne - Mention assez bien